

l'Empereur, & qu'il n'étoit pas assez imprudent pour prendre un remede qui luy seroit présenté par un étranger inconnu, & grand ennemi de sa Religion; que pour luy il n'avoit qu'à se préparer à de nouveaux tourmens. En effet on le mena de ce pas au lieu du supplice, où les bourreaux l'ayant dépouillé tout nud, prirent des fers ardens & se dispoisient à le tourmenter aux endroits du corps que la modestie doit supprimer. Alors le Pere animé de l'esprit de Dieu, leur representa vivement que ce genre de supplice n'avoit jamais esté en usage dans le Japon; Que les Tyrans les plus barbares ne l'avoient pas même exercé sur des bestes; qu'il avoit assez d'autres membres dans son corps pour estre tourmentez, & qu'ils ne devoient pas faire cet outrage à la nature, qui a imprimé à tous les hommes des sentimens respectueux pour la pudeur.

L'horreur que le Pere témoignoit avoir pour ce supplice, devoit ce semble exciter les Juges à le luy faire souffrir, puisque les autres ne pouvoient ébranler sa constance, & qu'il en faisoit même ses delices: Cependant par un espede de miracle, son discours fit une telle impression dans l'esprit des Gouverneurs, qu'ils défendirent aux bourreaux de passer outre: mais ils ordonnerent de luy faire encore souffrir le tourment de l'eau. On luy en fit prendre trois jours durant presque sans relâche, ce qui l'abbatit tellement qu'il estoit à demi-mort, & on fut obligé de le reporter à la prison pour luy faire reprendre de nouvelles forces & souffrir ensuite de nouveaux tourmens.

Après qu'on luy eut donné un peu de relâche, un Officier luy vint signifier de la part des Gouverneurs qu'il estoit condamné à la mort. Cette nouvelle le remplit de joye, & il n'avoit qu'un regret de n'avoir rien pour donner à l'Officier qui la luy avoit apportée. Il luy demanda quel genre de mort on luy devoit faire souffrir. Celuy-cy luy ayant répondu que c'estoit le tourment de la fosse. *Voilà qui est bien*, dit-il, *l'esprit est prompt quoy que la chair soit foible. Je ne mourray point toutefois de ce tourment: mais ce sera le Catana* (c'est comme les Japonnois appellent un sabre) *qui me coupera la teste & qui me fera passer de la terre au Ciel.* Il y avoit long-temps qu'il avoit prédit qu'il mourroit de la sorte, & après la guerre de Mindanao, quelqu'un luy souhaitant une longue vie, il luy répondit en se touchant deux ou trois fois le cou, qu'il attendoit le *Catana* du Japon qui viendroit bien-tost luy couper la teste,

La nuit qui preceda sa mort s'estant retiré à un coin de la prison pour faire oraison, il fut vû tout d'un coup environné d'une lumiere celeste, & son corps parut élevé en l'air. Les soldats qui le gardoient, surpris de cette merveille, en donnerent avis aux Gouverneurs, qui n'en purent douter après le témoignage de tant de témoins oculaires: & ce qui est encore bien étonnant, on vit en même temps une grande lumiere descendre du Ciel & s'arrêter sur la prison. Tout cela néanmoins n'empêcha pas ces esclaves de l'ambition de faire executer leur sentence, craignant d'encourir l'indignation de l'Empereur & d'estre dépouillez de leurs Charges, s'ils donnoient la vie & la liberté à un Religieux prisonnier.

Le 14. d'Octobre une heure avant midy, on tira le Pere de sa prison & on le mit sur un méchant cheval, pour estre conduit au lieu du supplice. Il estoit environné de Gardes à pied & à cheval, qui ne permettoient à aucune personne de l'approcher. Il estoit vêtu d'une soutanelle qui luy venoit jusqu'aux genoux, les mains liées derriere le dos, & un baillon à la bouche, pour l'empêcher de prescher aux assistans la Loy du Seigneur. Il avoit outre cela le costé droit de la teste rasé & frotté d'une terre rouge, qui est le dernier opprobre qu'on puisse faire à un homme dans le Japon, & qui l'expose à tous les outrages & les mauvais traitemens d'une populace insolente. Cependant il ne se trouva personne qui loin de le charger d'injures, ne luy portast compassion & qui n'admirast sa modestie: car il avoit les yeux élevez vers le Ciel, & une douceur sur le visage qui gagnoit le cœur de tout le monde.

Outre ces marques d'ignominie, il portoit sur son dos sa sentence écrite en ces termes.

Xogunsama Empereur du Japon a condamné par ses Gouverneurs Fidosuchibara & Poabusaburo Payemon cet homme insensé à ce supplice, parce qu'il est venu prescher dans ses Royaumes du Japon une Loy étrangere, contraire aux Loix de Xaca, d'Amida & des autres Fotoques du pais. Accourez tous pour voir son execution: car il doit mourir dans la fosse, afin que son exemple rende les autres sages & avisez.

Après avoir passé au travers de la grande ruë de Nangasaqui, il arriva à la montagne des Martyrs, lieu tres-saint & consacré par la mort d'une infinité de Chrétiens, dont les uns y ont esté crucifiez, les autres brûlez, les autres décapitez. Lorsqu'il fut au haut,

on le descendit de cheval & on luy ôta le baillon qu'il avoit à la bouche. La première chose que fit le serviteur de Dieu, fut de se tourner du costé des Gouverneurs, & de les remercier de ce qu'ils avoient bien voulu l'accompagner jusqu'au lieu du supplice. Il leur ajouta qu'enfin ils alloient voir combien grand & puissant estoit le Dieu que les Chrétiens adorent, & quel estime on doit faire de la vie éternelle qu'ils attendent après celle-cy.

Les bourreaux ne luy permirent pas d'en dire davantage : mais l'ayant lié étroitement au travers du corps pour empêcher le sang de l'étouffer, le suspendirent dans la fosse les pieds en haut & la tête en bas, & ayant joint les deux ais, luy ôtèrent le jour & le laisserent en cet estat sans luy donner ni à boire ni à manger. Il fut quatre jours suspendu de la sorte, sans remuer le corps & sans se plaindre, ce qui fit croire aux gardes qu'il estoit mort. Ils ouvrirent la fosse, & l'ayant trouvé en vie, ils luy demanderent s'il ne desiroit rien. Il leur répond qu'il ne desiroit que la gloire du Ciel; qu'il trouvoit le Paradis dans l'obscurité de sa fosse, & qu'ils luy feroient plaisir de ne point troubler son repos. Les Gouverneurs le sollicitant de se rendre & de se delivrer de ce tourment, il leur repartit, qu'il s'étonnoit qu'ils le crussent capable d'une si noire perfidie; qu'il s'estimoit le plus heureux de tous les hommes de mourir pour celui qui l'avoit sauvé par sa mort, & qu'il n'y avoit point de tourment qui ne luy semblaît doux pour jouir éternellement de sa compagnie.

On devoit le jour suivant, qui estoit le cinquième de son supplice, célébrer une grande feste à Nangasacki à l'honneur d'un des faux Dieux du Japon, & quoy que la nuit du quatrième approchast, on ne voyoit point que le Pere fût encore prest de mourir, ce qui embarrassoit les Gouverneurs, parce qu'il n'estoit pas permis de tourmenter un criminel dans ces jours solennels, & que le peuple pourroit enlever le Pere, si on le laissoit dans la fosse. C'est pourquoy ils furent obligez de l'en tirer & de luy faire couper la teste. Le 17. d'Octobre à trois heures après midy les bourreaux commencerent à le delier. Le serviteur de Dieu parut fort affligé, croyant qu'on luy alloit donner la vie : mais lorsqu'il apprit qu'on l'alloit décapiter : *Voilà qui est bien*, dit-il, *il y a long-temps que j'attendois cette grace.* On prit pour une espee de miracle, dont les Gouverneurs mêmes parurent étonnez, de ce qu'il n'estoit pas descendu l'espace de quatre jours une seule goutte de sang du corps à la teste : ce qui ne s'estoit jamais vû; car il

tombe ordinairement en telle abondance, qu'on est obligé de saigner le patient de peur qu'il n'étouffe. Au reste ce renversement d'entrailles & cette situation de corps si violente, est un tourment, comme j'ay déjà remarqué, des plus grands qu'on puisse souffrir. Cependant lorsque le Pere fut remis sur pied, il parut aussi gay & aussi frais que s'il n'eût rien souffert.

Il commença par remercier ses gardes avec beaucoup d'honnesteté, de ce qu'ils s'estoient donné tant de peine pour son sujet. Puis s'estant mis à genoux, il s'écria par deux fois : *Mon Pere saint François Xavier : mon Pere saint François Xavier.* On ne sçait si c'est qu'il luy apparut alors, comme il faisoit souvent, ou s'il le prioit de recevoir la vie qu'il luy avoit renduë. Ayant dit ces deux paroles, le Bourreau prit son coutelas, qui estoit un des meilleurs du Japon, & luy déchargea un coup de toute sa force sur le cou : mais la lame ne luy entama pas seulement la chair. Le Bourreau confus & indigné voulant reparer sa faute, luy en donna un autre : mais il ne fit qu'effleurer la peau, ou plutôt il ne fit qu'y laisser une marque rouge, comme si on l'avoit serré avec une corde, sans toutefois y avoir fait brèche. L'Executeur épouvané demeura immobile & laissa tomber son coutelas à terre, soit qu'il l'eût jetté luy-même volontairement : soit qu'il luy eût échappé des mains. Le Pere le voyant comme desesperé, l'exhorta avec beaucoup de douceur de prendre courage & d'exécuter les ordres des Gouverneurs, l'assurant qu'il réussiroit mieux qu'il n'avoit pas fait. Le Bourreau fortifié par son discours, reprend son coutelas, & pendant que le Pere prononçoit devotement les saints Noms de JESUS & de MARIE, il luy coupa la teste sans aucune difficulté.

Au même temps il s'éleva un autre grand tremblement de terre, & le Ciel estant fort serain, on vit une nuée noire couvrir le Palais du Gouverneur, ce qui effraya tout le monde. On brusla son corps & celui d'André son Compagnon, & les cendres furent jettées dans la mer. Mais il arriva un autre prodige pendant qu'on le brusloit, c'est que bien qu'il fit un gros vent, la fumée ne se rabatit point : mais monta droit en haut comme dans le plus grand calme du monde. On rapporte quantité d'autres merveilles que je passe sous silence.

Mais je ne puis omettre une chose fort remarquable qui fait connoître le soin que Dieu prend de son Eglise, & la conduite admirable de sa Providence. Un miserable Jesuite dont nous

parlerons bien-tost, ayant esté condamné à la fosse, & n'y ayant esté suspendu que cinq heures, perdit courage, & viola la Foy qu'il avoit donnée à Dieu, à son Eglise & à la Religion. Sa faute scandalisa les Chrétiens & fit un tort considerable à son Ordre. Or la même année que ce Religieux tomba dans l'apostasie, saint François Xavier apparut au Pere Mastrilli & l'obligea par vœux d'aller au Japon, comme pour reparer ce scandale, ce qu'il fit, demeurant quatre jours dans la fosse, & versant son sang au même lieu, au même mois, & au même jour que l'autre avoit trahi sa Foy, comme pour en expier la tache, & pour rafermir les Chrétiens ébranlez par sa perfidie: mais comme si cela ne suffisoit pas, Dieu fit quantité de prodiges qui étonnerent les Idolâtres & qui confirmèrent les Chrétiens dans la Foy. Le Pere estant encore aux Philippines, dit au Gouverneur, qui le vouloit détourner d'aller au Japon, qu'il y estoit envoyé par saint Xavier pour reparer le scandale qu'avoit causé ce Religieux Apostat.

Il est croyable que ses prieres obtinrent sa conversion. Quoy qu'il en soit, nous voyons, comme j'ay dit, le soin que Dieu prend de son Eglise, appellant un Religieux d'Europe pour remplir la place d'un deserteur. Nous voyons encore cette substitution de graces & de personnes, dont il est parlé dans les saints Livres, si consolante pour ceux que Dieu choisit, & si redoutable pour ceux qu'il abandonne. Nous voyons enfin la verité de cette doctrine enseignée par les Peres de l'Eglise, que quand l'un tombe, l'autre se releve; quand l'un se damne, l'autre se sauve; quand l'un perd sa couronne, l'autre la gagne & la prend.

Aussi-tost qu'on apprit la mort du Pere Mastrilli à Manile, on sonna toutes les cloches de la Ville par ordre du Chapitre, & on chanta le *Te Deum* en action de graces. On fit le même à Macao, à Goa, à Madrid, à Lisbonne, & il n'est pas croyable avec quel respect on garda les Reliques de ce saint Martyr dans tous les lieux par où il avoit passé, je veux dire tout ce qui luy avoit servi & ce qui l'avoit touché. Mais ce fut principalement à Naples où l'on fit des magnificences extraordinaires. On y consacra la chambre dans laquelle saint François Xavier luy apparut, & on l'erigea en Chapelle, qui depuis a esté fréquentée par un grand nombre de peuple qui vient en foule y faire ses devotions.

Je ne diray rien des miracles sans nombre que Dieu a faits dans toutes

toutes les parties du monde à la priere de son serviteur, & qui sont rapportez par quantité d'Auteurs qui ont écrit sa Vie. Je passe à d'autres Martyrs qui ont triomphé des Tyrans, & qui ont signalé leur courage dans les assauts terribles qu'ils ont soutenus pour la Religion.

Un des plus admirables pour son zele & sa pieté, fut le Pere Pierre Cassui Japonnois. Il estoit d'Omura, où il fut élevé dès son enfance dans le Seminaire des Peres Jesuites. Ayant esté banni du Japon par Daifusama, il conçut un tres-grand desir de venir à Jerusalem visiter les lieux saints, consacrez par les pas, par le sang & par les sueurs du Sauveur du monde. Il fit ce voyage à pied, passant au travers les vastes pais des Indes & de la Perse, avec des travaux & des dangers infinis. Après avoir satisfait sa devotion, il donna jusqu'à Rome, où il demanda d'entrer dans la Compagnie. Il y fut reçu par le Pere General, & comme il avoit étudié dans le Seminaire, il fut jugé capable de recevoir les Ordres sacrez; après quoy il fut renvoyé au Japon.

Pour y pouvoir entrer, il trouva un expedient digne d'un enfant & d'un disciple de saint François Xavier, qui fut de se rendre esclave & de tirer à la rame deux ans durant comme un forçat, nu-pieds & nu-teste. Par ce moyen il trompa les gardes & entra dans Nangasacki, où il ramena plusieurs apostats, à qui l'horreur des tourmens avoit fait abandonner la Foy. Il s'en alla de-là aux parties Septentrionales du Japon, où après avoir consolé les Chrétiens, converti quantité d'Infidèles & souffert de grands tourmens pour la gloire de JESUS-CHRIST, il fut enfin découvert & mené à Jedo, où il mourut dans les tourmens de la fosse l'an 1639. âgé de 51. ans.

Il arriva cette année 1638. & 39. un fâcheux accident qui acheva de perdre la Religion Chrétienne dans le Japon. Le Tonno d'Arima traitant fort mal les Chrétiens de son Gouvernement, & les accablant d'imposts, de vexations & de violences, jusqu'à prendre leurs femmes & leurs enfans & les tourmenter cruellement, pour sçavoir d'eux où ils cachotent leur argent, ces pauvres gens desespererent, se souleverent jusqu'au nombre de trente-sept mille, & s'emparerent d'un Château qu'ils fortifierent le mieux qu'ils purent. Mais ils se virent bien-tost après assiegez d'une armée de deux cens mille hommes. Ils firent plusieurs sorties sur eux avec un tel succez, qu'il en tuerent plus de soixan-

Tome II.

N N n n.

XXVIII.
Vertus admirables du
Pere Pierre
Cassui Japonnois.

XXIX.
Revolte des
Chrétiens
d'Arima.

te & dix mille : mais parce qu'ils manquoient de munitions de guerre & de bouche, ils furent pris par force & furent tous taillés en pieces.

L'Empereur averti de cette revolte, crut qu'elle avoit esté suscitée par les Portugais pour s'emparer du Japon, & il fut persuadé plus que jamais, que la Religion n'estoit qu'un prétexte pour débaucher ses Sujets & pour les faire passer sous la domination d'Espagne. Il fut confirmé dans cette opinion par les Ambassadeurs Protestans qui estoient auprès de luy, & qui luy rendoient suspects les Portugais, les Prestres & les Religieux pour attirer tout le commerce du pais. Ainsi pour assurer ses Etats contre les pretendues entreprises des Rois Etrangers, il fit des Edits tres-rigoureux le 4. d'Aoust 1639. par lesquels il défendoit aux Portugais de mettre jamais le pied au Japon, ni d'avoir aucun commerce avec ses sujets, sous peine de la vie & de la confiscation de toutes leurs marchandises.

XXX.
Quatre
Ambassa-
deurs Por-
tugais sont
décapitez
à Nanga-
saqui.

Les Portugais de Macao qui ne subsistoient que par ce commerce, voyant le mauvais office que les Protestans leur avoient rendu auprès du Prince, tinrent conseil, où il fut resolu qu'on enverroient au Japon une magnifique Ambassade pour le rétablissement du commerce, & pour détruire la calomnie de leurs ennemis. On choisit pour cela quatre des plus considerables de la Ville, Louis Paez Pacheco qui avoit autrefois commandé l'armée de Portugal. Roderic Sanches de Paredos. Gonzales Monteiro de Cavallo, & Simon Vaz de Pavia: Tous hommes sages & d'un grand discernement, dont les deux derniers avoient déjà esté Ambassadeurs au Japon. Comme leur vertu égaloit leur prudence, ils accepterent cette commission dangereuse pour la gloire de Dieu, pour le rétablissement de la Religion & pour le bien de leur Patrie.

A trente lieues du Japon ils furent accueillis d'une horrible tempeste qui les pensa faire perir. Après qu'elle fut passée, ils entrerent dans le Port de Nangasaqui derriere la montagne des Martyrs. Le Gouverneur Xoiandono estant averti de leur arrivée, envoya aussi-tost quantité de soldats avec des interpretes, pour sçavoir à qui estoit le navire qui avoit mouillé dans le Port, d'où il venoit, combien il y avoit de gens dedans, s'il portoit des armes, & pour quel sujet il venoit au Japon contre les défenses du Xogun? Les Portugais répondirent qu'ils estoient des Am-

assadeurs qui venoient pour traiter du commerce avec l'Empereur. Le Gouverneur leur témoigna d'abord qu'il estoit satisfait de leur arrivée, & qu'il les serviroit de tout son credit. Cependant il fit ôter le timon de leur navire: puis demanda qu'on déchargeast à terre l'artillerie, avec promesse de les laisser aller le lendemain où ils voudroient: mais si-tost qu'ils furent descendus à terre, ils furent arrestez prisonniers avec soixante & dix personnes de leur suite.

Le Gouverneur les fit mettre dans une grande maison sous feure garde, & feignant d'estre leur ami, leur persuada de luy dire le sujet de leur Ambassade pour en écrire à son Maistre. Les Portugais dresserent aussi-tost un memoire qu'ils luy donnerent, & qui fut envoyé en poste à la Cour. L'Empereur sçachant qu'un vaisseau Portugais estoit entré dans ses ports contre sa défense, entra dans une telle furie, qu'il dépêcha sur l'heure même deux Officiers de sa Cour à Nangasaqui, avec ordre de faire mourir les Ambassadeurs & toute leur suite. Dés-lors qu'ils furent arrivez, ils firent comparoistre les prisonniers devant le Tribunal où presidoit le Gouverneur, qui leur demanda pourquoy ils estoient venus au Japon contre les défenses du Xogun? Les Portugais répondirent que l'Edit ne faisoit mention que de vaisseaux chargez de marchandises; qu'ils ne venoient point en qualité de Marchands, mais d'Ambassadeurs pour traiter avec le Prince du rétablissement du commerce.

Les Juges alors firent lire l'Edit traduit en langue Portugaise, qui avoit esté envoyé à Macao. Puis ils prononcerent que les Portugais y ayant contrevenu, l'Empereur les avoit tous condamnez à avoir la teste tranchée, hormis quelques-uns qu'on renverroient à Macao porter aux habitans les nouvelles de cette execution, & pour les avertir qu'on traiteroit de la même maniere tous ceux qui oseroient mettre le pied dans ses Etats. Entre plusieurs questions que le Gouverneur fit aux Ambassadeurs, il leur demanda plusieurs fois s'ils n'amenoient point quelque Predicateur de l'Evangile, & leur declara que c'estoit la cause principale de la publication de cet Edit. Les prisonniers voyant que c'estoit pour la Religion qu'on les faisoit mourir, en conçurent une fort grande joye.

Mais ce qui leur en donna de plus grandes assurances, c'est que lorsqu'on les menoit à la montagne des Martyrs pour y estre

décapitez, un Officier cria à haute voix que si quelqu'un d'entr'eux vouloit abandonner la Foy Chrétienne, l'Empereur luy donneroit la vie. Ils répondirent tous qu'ils vouloient mourir Chrétiens pour la défense de leur Religion. Il y en avoit treize qu'on reserva pour conduire le bâtiment qui retourneroit à Macao. Gonzale Monteiro un des Ambassadeurs s'adressant à eux, leur dit: *Portugais, qui me connoissez moy & mes parens, vous me serez témoins que je meurs volontiers pour la Foy Catholique. Ne manquez pas de le faire sçavoir à nos Concitoyens.* Simon Vaz & tous les autres leur dirent la même chose.

Ils firent une lieüe de chemin à pied la corde au cou & les mains liées derrière le dos. Un Trompette marchoit devant, qui portoit leur sentence écrite dans un grand papier déployé. Il n'y avoit personne, qui loin de maltraiter ces prétendus criminels, ne leur portast compassion & ne maudit en son cœur l'injustice du Prince qui violoit ainsi le droit des gens. Il s'en trouva même, qui dans le chemin leur presenterent des rafraichissemens, & un des interpretes, quoy qu'Idolâtre, s'approchant de chacun d'eux avec larmes, les exhortoit à mourir constamment pour leur sainte Loy.

Lorsqu'ils furent arrivez à la sainte montagne, ils se mirent tous à genoux & baisèrent la terre baignée du sang de tant de Martyrs. Les Officiers de Justice les diviserent en trois bandes. En la première estoient les quatre Ambassadeurs avec les gens de leur suite Portugais & Castillans. En la seconde les Matelots Chinois & les valets du navire. En la troisième, les treize qui devoient retourner à Macao. Ils furent placez sur une petite hauteur un peu élevée, afin qu'ils pussent voir l'exécution & en faire le rapport à leurs compatriotes. Roderic Sanchez, un des Ambassadeurs, demanda trois fois aux Officiers de la Justice, si c'estoit en haine de la Foy Chrétienne qu'on les faisoit mourir. Ceux-cy répondant qu'oüy: *Et moy, dit il, je meurs tres-volontiers pour l'amour de JESUS-CHRIST.*

Il y avoit parmi les gens de l'équipage un petit enfant nommé Nicolas, qui n'avoit qu'onze ans. Le maistre Pilote craignant qu'on ne le fist renier la Foy, le prit par la main & le mena au lieu où il devoit estre décapité, en luy disant: *Mon petit fils, ayez bon courage, nous allons au Ciel. Ce me sera un grand sujet de joye, si je vous vois mourir devant moy pour l'amour*

de JESUS-CHRIST. Son desir fut accompli.

Le Gouverneur ayant donné le signal, les bourreaux prirent leurs coutelas en main & s'approcherent chacun de ceux qu'ils devoient mettre à mort. Ils s'écrierent tous JESUS MARIA, & en un moment on leur coupa la teste.

L'exécution estant faite, les Interpretes se tournerent vers les treize qui estoient restez, & leur dirent de la part du Gouverneur & des Officiers du Xogun: *Retournez-vous-en à Macao & rapportez à vos concitoyens, que ces braves Chrétiens qui sont morts pour la défense de leur Loy, ont tous fait paroistre une constance aussi grande qu'aucun qui soit mort pour le même sujet.* En effet, de soixante & un qui moururent, quoy que de diverses nations & de divers âge, jusqu'à un enfant de huit ans, il n'y en eut pas-un qui ne fit honneur à sa Religion, par sa fermeté & sa constance.

Les treize conservez furent remenez en prison, & le jour suivant le Gouverneur fit tirer du navire Portugais les presens qu'ils apportoit, les meubles & tout l'équipage: Et leur ayant donné ce qui leur estoit nécessaire pour leur voyage, remirent tout dans le vaisseau & le bruslerent en leur presence, suivant l'ordonnance de l'Empereur. Après quoy ils conduisirent les mêmes prisonniers au lieu du supplice, où ils leur montrèrent les testes de leurs Compagnons, qui estoient rangées sur des planches. Les corps furent enterrez près d'une petite maison, où l'on dressa un poteau & on y attacha cette declaration de l'Empereur.

Que personne à l'avenir tant que le Soleil éclairera le monde, n'ait à naviger au Japon, même sous titre d'Ambassadeur, & que cette declaration ne puisse jamais estre revoquée sous peine de la mort.

Les treize Portugais ayant esté mis dans un bâtiment, s'en retournerent à Macao. Tout le monde courut au Port à leur arrivée, pour sçavoir ce qui s'estoit passé, & lorsqu'on apprit la mort de tant de gens, la Ville d'abord fut remplie de cris, de larmes, & de desolation: mais quand on sçut qu'ils estoient morts pour la Foy, tout le monde essuya ses larmes, & on ne songea plus qu'à se réjoüir. Le Chapitre de la Cathedrale s'assembla par ordre de l'Administrateur de l'Evêché & du Capitaine general des armées, & ayant appelé les Superieurs des

Maisons Religieuses pour traiter ensemble de ce qui estoit à faire, il fut arrêté, qu'avant toutes choses on interrogeroit juridiquement ceux qui estoient retournez pour rendre témoignage de ce qui c'estoit passé. Ceux cy ayant affirmé solennellement la déposition qu'ils en firent, il fut arrêté qu'en signe de réjouissance on sonneroit toutes les cloches de la ville quand la Cathedrale auroit commencé; qu'on déchargeroit toute l'artillerie de la forteresse & des vaisseaux; qu'on exposeroit le saint Sacrement; qu'on chanteroit le *Te Deum*, & que vingt jours durant on feroit une Feste solennelle dans la ville, pour marquer la joye que tout le monde recevoit d'une si heureuse nouvelle.

Depuis cette sanglante execution, tous les Ports du Japon ont esté fermez aux Portugais, aux Prestres & aux Missionnaires. Il n'y a que les Hollandois à qui ils sont ouverts, parce qu'ils ont déclaré solennellement qu'ils n'estoient point de la Religion Romaine, & que pour en donner des assurances, ils ont déchiré les Images de JESUS-CHRIST & foulé le Crucifix aux pieds, comme ils le declarent eux-mêmes dans leurs relations.

XXXI. Ils ajoûtent qu'on tourmenta fort cruellement en leur présence quatre Peres Jesuites à Nangasacki: Ils en ont écrit beaucoup de particularitez, & on a sçu le reste des lettres de diverses personnes écrites de Manile & de Macao. Je rapporteray icy fidèlement ce que j'en ay pû recueillir.

Après la mort du Pere Mastrilli, dont nous avons parlé, il n'y avoit plus dans le Japon que cinq Religieux de la Compagnie de JESUS, tous les autres jusqu'au nombre de quatre-vingt ayant esté mis à mort pendant cette persecution sanglante, & les recherches qu'on faisoit de ces cinq estoient si exactes & si pressantes, qu'ils estoient contraincts de se retirer dans le fonds des bois & dans le creux des cavernes pour s'y mettre à couvert: De maniere que les pauvres Chrétiens estoient comme des troupeaux de brebis au milieu des loups, sans avoir de Pasteur pour les défendre. Il y avoit assez de Jesuites à Macao qui desiroient tenter l'entrée du Japon au peril de leur vie; mais les Magistrats de la Ville ne jugeoient pas à propos de rien entreprendre après la mort recente de leurs Ambassadeurs & l'Edit severe de l'Empereur. Ils crurent qu'il falloit ceder

Le glorieux
martyre du
Pere An-
toine Rubin
& de qua-
tre de ses
Compagnons.

au temps & attendre une saison plus favorable: ce qui mortifioit infiniment ces braves Missionnaires, qui ne soupiroient qu'après les feux & les fosses du Japon, & qui estoient venus du bout du monde pour cueillir dans ce champ de bataille la palme precieuse du martyre.

Celuy qui le desiroit avec le plus de passion estoit le Pere Antoine Rubin Piémontois, de la Compagnie de JESUS. Il estoit à Macao attendant l'occasion de passer au Japon, lorsqu'il receut lettres de son General, par lesquelles il estoit déclaré Visiteur General du Japon & de la Chine. Cette Charge si importante pensa l'accabler de douleur, & ce fut avec beaucoup de larmes qu'il l'accepta: mais il se consola bientôt par la pensée qu'il eut que cela faciliteroit le dessein qu'il avoit depuis si long-temps d'aller mourir au Japon.

On fit tous les efforts imaginables pour l'en détourner. On luy representa qu'estant constitué Visiteur de la Chine & du Japon, il ne devoit pas exposer à un danger si évident sa vie, qui estoit si necessaire à sa Compagnie & aux Chrétiens de ces deux grands Empires: vû principalement que sa mort seroit sans fruit & porteroit un tres-grand dommage à la Religion. Mais le Pere répondit que son Office de Visiteur l'obligeoit d'aller visiter en personne ceux qui estoient commis à sa Charge; que les Religieux de son Ordre qui estoient dans le Japon, estant sur le point d'estre pris & tourmentez cruellement, il estoit de son devoir de les aller consoler, défendre & encourager; qu'un bon Pasteur devoit exposer sa vie pour ses brebis & courir après celles qui s'estoient égarées; Qu'un miserable Jesuite avoit succombé aux tourmens, & par son apostasie avoit scandalisé les Chrétiens du Japon, deshonoré son Ordre & fait une tache honteuse à toute l'Eglise; qu'il devoit l'aller chercher comme avoit fait le Pere Mastrilli qui estoit venu pour cela de l'Europe, & que peut-estre Dieu luy feroit la grace de le remettre dans les voyes de salut; Que s'il ne pouvoit rien gagner sur son esprit par ses discours, il édifieroit du moins les Chrétiens par sa mort & rafermiroit la Foy de ceux qu'une infidelité si noire & si detestable avoit ébranlez; qu'au reste il ne pouvoit résister à Dieu qui l'appelloit & qu'il estoit obligé de luy obeir, quoy qu'il luy en dût couster mille vies. Comme il estoit Superieur il fallut ceder à son desir, il se dis-

posa donc à partir avec neuf Religieux de son Ordre qu'il vouloit mener avec luy : mais comme on luy eut représenté, qu'il valloit mieux les faire passer au Japon en deux bandes, il n'en prit que quatre, à sçavoir le Pere Albert Mecinki, le Pere Antoine Caperi, le Pere Jacques de Moralez, & le Pere François-Marquez. Il ordonna aux autres d'attendre jusqu'à l'année suivante. Avant que de partir, il écrivit des lettres fort touchantes aux Religieux de sa Compagnie, que je rapporterois icy si elles n'estoient pas trop longues.

Le 5. de Juillet de l'an 1642. il s'embarqua la nuit avec ses quatre Compagnons déguisez en Chinois, dans un vaisseau que le Gouverneur avoit fait équiper sous pretexte d'aller à l'Isle Formosa, & le 12. d'Aoust ils aborderent à une petite Isle du Royaume de Saxuma. Dès qu'ils furent débarquez, ils se mirent à genoux, baisèrent la terre qu'ils avoient si long-temps désirée, & l'arrosèrent de leurs larmes, & après avoir remercié Dieu de les avoir conduits heureusement au port du salut, ils dressèrent une petite hute pour se défendre des injures de l'air. Mais ils n'eurent pas le temps de se delasser du voyage; car peu de jours après ils furent découverts, saisis & menez à Nangasacki, où ils furent mis en prison & chargez de chaînes.

Le jour suivant ils furent presentez au Gouverneur & interrogés par un Interprete, de quel país ils estoient, & ce qui les amenoit au Japon. L'Interprete qui les interrogeoit, estoit le Jesuite Apostat qu'ils venoient chercher. Ils répondirent tous par la bouche du Pere Visiteur qu'ils estoient Prestres de la Compagnie de Jesus, & qu'ils venoient prescher aux Japonnois, quoy qu'ingrats & injurieux à la bonté de Dieu, sa Loy divine sans laquelle il estoit impossible d'estre sauvé. Le Gouverneur leur fit demander par le même Apostat s'ils vouloient renoncer la Foy de JESUS-CHRIST & embrasser la Religion du Japon, leur promettant de la part de l'Empereur tous les biens & tous les avantages qu'ils pourroient désirer.

Le Pere Visiteur touché vivement de la proposition que leur faisoit ce perfide, & embrasé d'une sainte colere, luy reprocha sa lâcheté & sa trahison en termes si puissans, que le miserable en demeura tout étourdi & s'alla cacher, sans que depuis il osast paroistre devant eux. Le Gouverneur fut surpris de la grandeur de courage de ces prisonniers, & leur demanda s'ils avoient eu

connoissance

connoissance de l'Edit de l'Empereur, par lequel il défendoit aux Castellans & aux Portugais, mais principalement aux Prestres de l'Eglise Romaine, de mettre le pied dans ses Etats sous peine d'une mort tres-cruelle. Les Peres répondirent qu'ils n'ignoroient pas la défense que l'Empereur avoit faite, & les tourmens atroces qui leur estoient préparez : mais qu'ils avoient entrepris ce voyage pour obeir au grand Dieu du Ciel & de la Terre & à son Fils JESUS-CHRIST Roy de tout l'Univers, dans l'esperance de convertir quelques habitans du Japon, & de leur donner la connoissance de sa Loy : Mais puisque leur emprisonnement les empêchoit de prescher, ils abandonnoient leurs corps à tous les tourmens qu'ils leur voudroient faire souffrir, afin que leur mort rendit témoignage à la verité, & fist connoistre aux Japonnois ce qu'ils ne pouvoient leur annoncer de bouche. Cette réponse si libre, si noble & si genereuse étonna tous les assistans : ce fut-là le premier choq que sou tint la foy de ces glorieux Athletes.

Quelques jours après on commença à les tourmenter, d'une maniere si cruelle, qu'on peut dire que de tous les Martyrs du Japon, il n'y en a point qui ayent souffert des peines si longues & si cruelles qu'eux : car sans parler des incommoditez de la prison, on leur fit avaler de l'eau en abondance l'espace de sept mois entiers, qu'on leur faisoit rendre par force en leur marchant sur le ventre : Et cela tous les jours, ou du moins de deux jours l'un, sans leur donner de relâche, sinon lorsqu'on apprehendoit qu'ils ne mourussent dans les tourmens. Pour lors on leur donnoit un peu de repos pour souffrir de nouvelles peines; & c'est une merveille qui doit surprendre tous les esprits, que de pauvres Religieux épuisez de forces, manquans de nourriture, accablez de douleurs, déchirez & tenaillez impitoyablement, ayent pû soutenir sept mois durant, un combat si furieux, sans se plaindre & sans donner le moindre signe de foiblesse.

Le Gouverneur enragé de se voir vaincu par leur patience, les condamna enfin à mourir dans la fosse. Les invincibles soldats de JESUS-CHRIST receurent cette sentence avec une satisfaction extrême. Ils mirent les genoux en terre, leverent les mains au Ciel, & remercièrent Dieu les larmes aux yeux de la grace inestimable qu'il leur faisoit. On les met donc sur de

Tome II.

OOOO

vieux chevaux & on les mene au lieu du supplice, les mains liées derrière le dos, le costé droit de la teste rasé, un baillon à la bouche, & une inscription sur le dos qui portoit, que ces gens-là estoient condamnez à la mort pour estre venus au Japon prescher la Foy de JESUS-CHRIST contre la défense de l'Empereur.

Lorsqu'ils furent arrivez à la montagne des Saints, chacun d'eux à l'exemple des Martyrs qui les avoient precedez, baissa le poteau où il devoit estre attaché. Ils furent tous suspendus dans la fosse & firent paroistre une joye incroyable de mourir comme le Prince des Apostres sur un gibet, la teste en bas. Le premier qui rendit son bien-heureux esprit à Dieu, fut le Pere Antoine Rubin Superieur General des Jesuites de la Chine & du Japon. Il mourut le 22. de Mars 1642. six jours après avoir esté mis dans la fosse. Le jour suivant le Pere Antoine Mecinski expira dans les tourmens. Les autres vécutent jusqu'au neuvième jour, & comme ils respiroient encore, on les tira de la fosse & on les tailla en pieces. Tous les corps furent bruslez & les cendres jettées dans la mer.

Quand on sçut à Macao la nouvelle de leur martyre, toute la ville alla au College feliciter les Peres de l'honneur qu'ils avoient de compter parmi leurs Martyrs, un Provincial & un Visiteur nommé par le S. Siege. On sonna toutes les cloches des Eglises, & on fit les mêmes choses qu'à la mort des Ambassadeurs.

Pour honorer la memoire de ces Martyrs, il est juste que nous marquions le lieu de leur naissance, & que nous recueillions quelques belles actions de leur vie.

XXXII.]
Abregé de
la vie du P.
Antoine
Rubin.

Le Pere Antoine Rubin estoit, comme nous avons dit, Piedmontois, & il entra dans la Compagnie l'an 1596. après avoir fait ses études à Turin. Il demanda instamment d'estre envoyé aux Indes, ce qui luy fut accordé. Il y enseigna la Theologie & les Mathematiques. Il y gouverna la plupart des Maisons & des Colleges que la Compagnie y possède, avec tant de prudence, que le Vice-Roy des Indes l'envoya plusieurs fois en qualité d'Ambassadeur à des Rois barbares, qui opprimoient les Chrétiens leurs Sujets. Il fut luy même plusieurs fois battu, emprisonné, condamné à la mort, & sauvé par quelques serviteurs de Dieu. Il a parcouru presque tous les

païs que saint François Xavier a consacré par ses pas, par ses sueurs & par ses travaux Apostoliques, & après avoir laissé par tout des marques signalées de son zele, il eut ordre de son General d'aller à la Chine, & ensuite au Japon en qualité de Visiteur de ces deux Royaumes.

Qui voudroit faire le recit de ses vertus & de ses belles actions, feroit une histoire d'elle-même assez considerable. C'estoit un homme d'un si grand courage, que les Protestans qui assisterent à sa mort, n'en parlent qu'avec admiration. Il avoit un zele & une charité semblable à celle de saint François Xavier, à qui un monde ne suffisoit pas. A voir ses grandes occupations, on eût dit qu'il ne faisoit que voyager; & à voir le temps qu'il employoit à l'Oraison, on eût dit qu'il ne faisoit que prier. Il versoit une si grande abondance de larmes en disant la Messe, que la nappe de l'Autel & les corporaux en estoient tout trempés, & on fut obligé de le prier ou d'en arrester le cours, ou de les recevoir dans son mouchoir pour ne pas gaster le linge de l'Autel. Quelque injure qu'on luy fist, il ne se plaignoit jamais, & on ne l'a jamais entendu se justifier quand on l'accusoit à tort. Il s'acquittoit parfaitement de tous les emplois que luy donnoit l'obéissance: mais il n'y en avoit point qu'il sçut moins faire que de commander. Tout son plaisir estoit d'obeir, & il n'y avoit rien qui adoucit la peine qu'il avoit à gouverner, que le moyen que luy donnoit sa Charge, de faire du bien à tout le monde. Estant Visiteur & déjà avancé en âge, il servoit ses inferieurs à table & faisoit les actions les plus basses de la maison. Il ne mangeoit qu'une fois le jour, & pour l'ordinaire des herbes cuites; mais si ameres, qu'un Pere en ayant goûté, n'en put supporter l'amertume. Jamais on ne put gagner sur luy de boire un peu de vin, même en sa vieillesse, ni de moderer ses penitences qui estoient extrêmes. Enfin il a fait voir au Japon, dans un tourment qui a duré sept mois sans relâche, une patience & une charité qui n'a rien d'égal que celle des trois autres Peres ses Compagnons. Il mourut âgé de 63. ans l'an 1643.

Le Pere Albert Mecinski que le Journal Hollandois appelle
le Pere Polonois, & dont il parle aussi bien que des trois au-
tres avec éloge, estoit d'une des plus illustres familles de Polo-
gne. Il entra dans la Compagnie à Rome, & on pourroit l'ap-
peler
XXXIII.]
Abregé de
la vie du P.
Albert Me-
cinski.

peller un autre Stanislas Koska, s'il estoit mort comme luy dans le Noviciat: car il avoit la même devotion, la même douceur, la même ferveur, la même modestie, le même esprit de charité & de mortification, la même tendresse pour la sainte Vierge. Il estoit outre cela de même pais que luy, il eut les mêmes difficultez à vaincre de la part de ses parens, qui vouloient l'empêcher d'estre Religieux: mais ce qu'il a de particulier, c'est que son frere aîné estant mort il fut obligé, tout Novice qu'il estoit, d'aller en Pologne regler les affaires de sa maison. Ce fut-là que sa vocation fut éprouvée comme l'or au creuset: car voyant une succession immense qui luy estoit échue, il renonça genereusement à tous les biens & à toutes les grandeurs du monde & s'en retourna à son Noviciat, en disant: *Je n'ay plus rien que je puisse offrir à Dieu: j'ay donne mes biens & je donneray mon sang pour la gloire de son saint Nom.* C'est un pressentiment qu'il eut dès-lors de son martyre.

Le Pere Sebastien Vieira, cet illustre Martyr dont nous avons parlé, estant venu à Rome pour les affaires du Japon, nostre jeune Albert obtint du Pere General la permission d'aller aux Indes avec luy. Estant arrivé à Goa il s'embarqua avec le Pere Mastrilli dans la flotte Portugaise qui alloit à Macao, & qui fut rencontrée par trois Armateurs Hollandois. Le vaisseau qui portoit le Pere Mastrilli & le nouveau Gouverneur à Macao se sauva: mais celuy où estoit le Pere Albert se rendit à condition qu'on donneroit la vie & la liberté à ceux qui estoient dedans. Le Pere Albert ne fut pas mis aux fers comme les Portugais: mais il souffrit les autres incommoditez que traîne avec soy la captivité, principalement celle qu'on trouve parmi des gens qui ne haïssent rien tant au monde qu'un Catholique & un Jesuite. Il fut réduit à une si grande foiblesse par le defect de nourriture, qu'il fut obligé de prendre un morceau de pain en presence du Gouverneur. Celuy-cy touché de compassion le fit manger à sa table & luy fournit tout ce qui luy estoit nécessaire.

Après un mois de navigation fort fâcheuse, ils arriverent à l'Isle Formosa. Le Gouverneur estant descendu à terre, le Pere fut abandonné à la licence des soldats & des matelots qui fouillerent dans ses habits pour voir s'il n'avoit point d'argent & le traiterent fort mal, jusqu'à le laisser presque mourir de

faim. Quelque temps après le Gouverneur appella le Commandant du vaisseau Portugais, avec un Gentilhomme Italien & le Pere Albert, & leur ayant fait un fort bon accueil, leur donna le choix, ou d'aller à Macao dans un vaisseau qu'il leur fourniroit, ou de se retirer à la premiere garnison Espagnole. Ils accepterent ce dernier, parce qu'il y en avoit une assez proche de là: mais le Gouverneur ayant assemblé son Conseil, changea d'avis & les envoya loger dans une étable, avec toutes sortes d'animaux, sans leur fournir pour vivre qu'un peu de ris & de salé pourri. Ils estoient-là gardez le jour & la nuit. Comme le lieu estoit infect & la nourriture méchante, la maladie se mit parmi les Portugais. Deux Religieux moururent de misere & de pauvreté sans que personne les assistast. Le Pere Albert estoit sur le point de perir comme les autres, lorsqu'il s'avisa de faire le Medecin. Il avoit étudié cette science pour avoir accès auprès des malades & pour baptiser les enfans qui s'en alloient mourir. Il fut assez heureux pour guerir le fils du Gouverneur qui estoit presque desesperé & plusieurs autres malades, jusqu'à ceux qui avoient la pierre, par un breuvage qu'il leur donnoit. Un Ministre Calviniste voyant de si belles cures, le mena à la campagne, & le pria de luy montrer les herbes dont il se servoit. Le Pere le fit fort charitablement. Enfin après avoir esté vainement sollicité de demeurer dans le pais avec de gros appointemens, il fut mis dans un vaisseau Portugais qui alloit à la Cochinchine après six mois de captivité, & de-là passa à Macao, où il fit compassion à tous les Peres qui le virent couvert de vieux haillons & défait comme un mort.

Il demeura-là quelque temps jusqu'à ce que le Pere Visiteur le prit pour Compagnon de son voyage & de ses travaux. Il supporta le tourment de l'eau avec une patience invincible, & demeura sept jours suspendu la teste en bas dans la fosse, où il mourut âgé de 42. ans.

Le Pere Jacques de Morales estoit Espagnol: lorsqu'il eut obtenu la Mission des Indes, il partit sans vouloir se détourner d'une demie lieuë, pour aller dire adieu à ses parens qu'il ne reverroit jamais, imitant en cela, comme en toute autre chose, le modele des vrais Missionnaires le grand saint François Xavier. Estant arrivé aux Philippines, on luy donna le soin du

XXXIV.
*Abregé de
la vie du P.
Jacques de
Morales.*

Seminaire de la noblesse qui est à Manile de fondation Royale. Il y enseignoit aux jeunes Gentils-hommes les belles Lettres, & leur inspiroit en même temps la crainte de Dieu. Tout le temps qui luy restoit, il l'employoit à prescher & à confesser dans les Eglises, à faire le Catechisme dans les carrefours & dans les places publiques; à instruire les païsans dans les villages; à visiter les malades dans les Hôpitaux, & consoler les captifs dans les prisons.

Au reste c'estoit un Religieux d'une si grande vertu & d'un merite si extraordinaire, que les habitans de Manile ne le voulerent jamais laisser aller à la dangereuse & laborieuse guerre de Mindanao. On l'honoroit comme un Saint, quoyqu'il s'estimast le plus méchant de tous les hommes. Il n'eut jamais de la haine que pour luy-même. Ses mortifications estoient excessives, ses oraisons continuelles, sa devotion envers la sainte Vierge tendre & affectueuse. Le Pere Visiteur ayant trouvé un si grand Religieux aux Philippines, à qui rien ne manquoit que la couronne du martyre, le mena avec luy au Japon, où après le tourment de l'eau, il fut suspendu à la fosse & y vécut neuf jours entiers. Après lesquels les bourreaux le trouvant encore en vie, le taillerent en pieces, comme nous avons dit. Il mourut âgé de 38. ans.

XXXV.
Abregé de
la vie du
Pere An-
toine Cape-
ci.

Le Pere Antoine Capeci fut aussi long-temps que luy dans la fosse. Il estoit d'une tres-noble famille de Naples, & dès son Noviciat il brûloit d'un desir ardent d'aller au Japon répandre son sang pour JESUS-CHRIST. Il en écrivit même dès-lors au Pere General: mais ayant fait sa Theologie, son desir s'accrut de telle sorte, qu'il se sentit obligé de redoubler ses instances. Voicy la requeste qu'il presenta au Pere General.

Antoine Capeci le dernier des Religieux de la Compagnie de JESUS, supplie vostre Paternité par les entrailles de JESUS-CHRIST & de la bien-heureuse Vierge, d'exaucer la priere qu'il luy fait de l'envoyer en la Mission des Indes, principalement à celle du Japon, où Dieu par sa bonté l'appelle. Sa vocation n'est pas recente: vostre Paternité sçait qu'il luy demanda cette grace dès son Noviciat. Mais elle s'est extraordinairement augmentée pendant ses études de Theologie. Après l'avoir bien examinée & recommandée à Dieu, il supplie V. P. prosterné aux pieds de saint Ignace & de saint François Xavier, de luy accorder cette grace & de luy permettre de s'embarquer avec le Pere Procureur du Japon.

Il obtint ce qu'il desiroit, & il accompagna le Pere Mastrilli jusqu'aux Philippines: mais ayant esté obligé après son depart de retourner à Macao, il fit naufrage dans le voyage. Cependant Dieu luy conserva la vie pour luy en faire un Sacrifice dans le Japon. Il pria instamment le Pere Visiteur de le prendre en sa compagnie: ce qu'il fit, & il mourut avec luy le 25. Mars 1643.

Le dernier de cette troupe glorieuse de Martyrs fut le Pere François Marquez. Il estoit né au Japon & dans la ville de Nangasacki, d'un pere Portugais & d'une mere Japonnoise. Ayant perdu l'un & l'autre en son bas âge, un Portugais nommé Matthieu Sylva intime ami de son pere, l'adopta pour son enfant & l'éleva dans la crainte de Dieu. Il le fit même étudier dans le College des Peres Jesuites, où il se distingua par son esprit & par sa pieté: car il communioit exactement tous les huit jours, & inspiroit à tous ses Compagnons la devotion envers la sainte Vierge, les attirant à sa Congregation dont il estoit l'appuy & l'ornement.

XXXVI.
Abregé de
la vie du
Pere Fran-
çois Mar-
quez.

Il entra depuis dans la Compagnie de JESUS, & y excella en toute sorte de vertus. Il trempoit son pain dans ses larmes lorsqu'estant à table on rapportoit les combats des Martyrs, & il ne pouvoit estre moins que trois quarts d'heure à dire la Messe, parce que l'abondance de larmes qu'il y versoit, l'interrompoit à tous momens. Ayant esté chassé du Japon avec les autres Peres, il pria le Pere Visiteur de le prendre pour son Compagnon, afin d'aller mourir dans sa chere patrie. Le Pere ayant examiné sa vocation, sondé son cœur & éprouvé sa vertu, le jugea propre à une mission si terrible. Il est impossible d'exprimer la joye qu'il en receut. Voicy ce qu'il écrivit à un de ses freres qui estoit Jesuite comme luy.

Je vous avois mandé, que j'estois en doute si je serois assez heureux pour aller au Japon: je vous fais sçavoir aujourd'huy qui est la veille de mon depart, que je suis associé à la Compagnie des Missionnaires qui vont y verser leur sang. Je rends des graces infinies à mon Dieu, de ce qu'il a bien voulu me mettre parmi ses Elus. Vous devez faire le même, mon cher frere, de vostre costé, puisque vous avez un frere qui est destiné au martyre. Je monteray demain dans un vaisseau, déguisé en serviteur Chinois qui rend service aux Peres. Dieu me fasse la grace par son infinie misericorde que je les accompagne jusqu'à la fin. Le